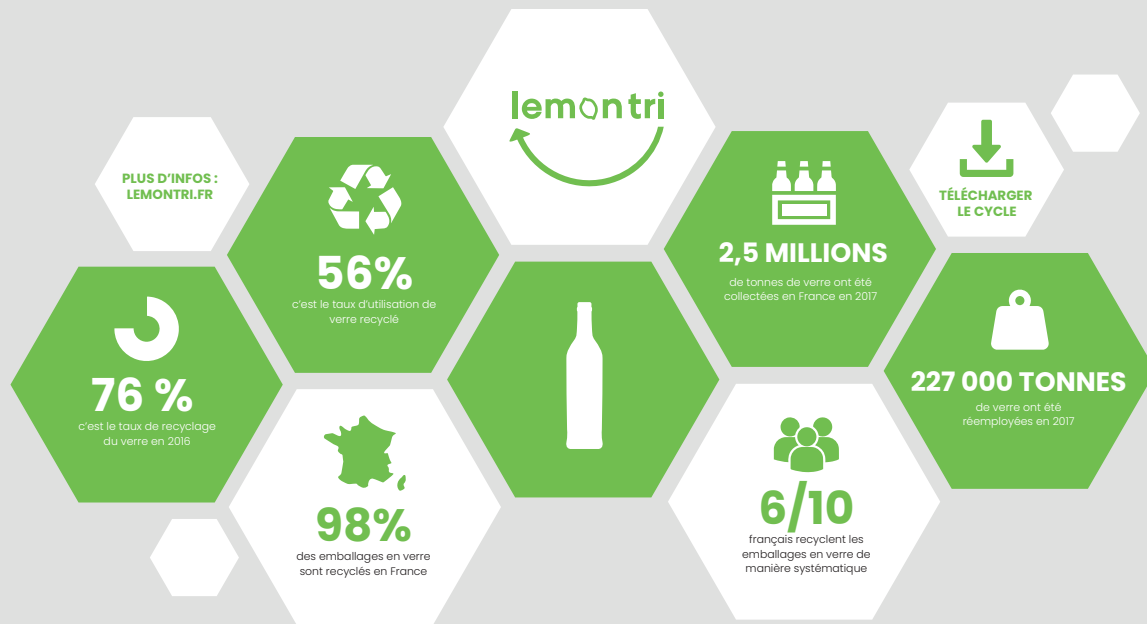


LE RECYCLAGE

DU VERRE

Le verre est un mélange de silice, de chaux et de soude. Entre 2008 et 2017, le recyclage du verre a permis d'éviter l'émission d'**1,3 million** de tonnes de CO₂. (ADEME) Le verre se recycle à **100%** et à l'infini. A l'issue du processus de recyclage, le verre peut être réutilisé pour la fabrication de nouveaux flacons, pots, ou bouteilles.



QUE DEVIENT LE VERRE ?



01

Les flacons et bouteilles en verre sont d'abord triés manuellement. Puis, le verre passe une étape de tri mécanique, permettant d'éliminer les éléments en métal, les bouchons...

02

Une phase de tri optique permet ensuite de séparer les objets en céramique, non recyclables.

03

Puis, la matière est soufflée pour retirer les étiquettes.

04

Le verre est ensuite broyé. Le calcin issu de ce broyat est envoyé dans un four à 1400 degrés, là où est ajouté de la silice, de la soude, du calcaire et du colorant.

05

La nouvelle matière est fondue, envoyée dans un moule et place aux nouveaux contenants en verre !

EN SAVOIR +

En 2019, la filière des emballages en verre a signé avec le ministère de la Transition Écologique, une charte d'engagement, avec un objectif de collecte du verre de 90% en 2025 et 100% en 2029.